

Les points clés de la location meublée

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,86 jour(s) soit 6,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires et leurs collaborateurs, intéressés par l'exploitation locative des immeubles.

Compétences pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître les atouts et les limites de la location meublée
- Accompagner juridiquement et fiscalement le loueur en meublé.

Contenu :

Partie 1 : Déterminer le régime juridique, en fonction de l'usage :

- L'usage de résidence principale
- L'usage de résidence non principale
- L'usage touristique.

Partie 2 : Bien choisir le régime fiscal :

- Les atouts du régime LMNP
- Le régime LMP
- La soumission à l'IS.

Partie 3 : Ajouter un véhicule sociétaire :

- Les vertus et les vices de la SARL de famille
- Quand la SCI n'a pas dit son dernier mot...

Prérequis :

Notions de droit des baux

Notions en matière de fiscalité des revenus locatifs.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour

chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation